

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO  
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac- Saint-Jean Est, tenue le lundi 24 novembre 2014, à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD  
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. DOMINIQUE CÔTÉ  
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT  
M. MARC-ANTOINE FORTIN  
M. BERTHOLD TREMBLAY  
M. MAGELLA DUCHESNE

membres de ce Conseil et formant quorum.

ABSENT : M. JEAN-CLAUDE BHÉRER

Assiste également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale.

**1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

237.11.14 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**2.- DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU MAIRE**

**DISCOURS DU MAIRE PRÉSENTÉ À LA  
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 24 NOVEMBRE 2014**

---

**MESSIEURS LES CONSEILLERS,  
MESDAMES ET MESSIEURS,**

Aux fins de se conformer à l'article 955 du Code municipal, stipulant que le maire doit faire un rapport au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget lors d'une session du Conseil et traitant des points suivants, à savoir:

- 1.- LES ÉTATS FINANCIERS 2013 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
- 2.- LES RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2014

- 3.- ORIENTATION DU BUDGET 2015
  - 4.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015 - 2016 - 2017
  - 5.- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000.\$ CONCLUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DERNIER RAPPORT DU MAIRE LE 18 NOVEMBRE 2013
  - 6.- TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
  - 7.- CONCLUSION
- 

**1.- LES ÉTATS FINANCIERS 2013 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Pour l'exercice financier 2013, les états financiers montrent un résultat de 0.\$.

Outre ce résultat, nous avons également des surplus affectés à l'eau potable pour 204 974.\$ et 100 000.\$ au développement résidentiel. Notons que, pour des fins de compréhension, ces surplus sont non consolidés.

Les opérations financières ont été examinées par la firme de comptables agréés Mallette dont le rapport est disponible à la Mairie pour ceux qui voudraient le consulter.

**2.- RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2014**

Votre Conseil municipal a adopté, lundi le 16 décembre 2013, un budget équilibré pour l'année 2014 de 4 117 395.\$ et les résultats anticipés tendent vers un équilibre budgétaire.

**Les principaux travaux réalisés en 2014 ou en voie de l'être :**

1. Déménagement des organismes dont le Prisme culturel (15 000 \$) et autres organismes (25 000 \$)	40 000 \$
2. Phase VII (rues La Barre et des Pionniers)	7 500 \$
3. Phase VIII (rues des Prés et des Moissons)	100 000 \$
4. Phase IX (rues de l'Église et de la Fabrique)	50 000 \$
5. Garage municipal	125 000 \$
6. Rues Fortin et des Tulipes	110 000 \$
7. Projet commun en eau potable	400 000 \$
8. Rue Thibeault et tributaires	1 600 000 \$

**3.- ORIENTATION DU BUDGET 2015**

Le budget 2015 sera adopté par le Conseil municipal lors d'une séance spéciale, le lundi 15 décembre 2014 à 19 h 30.

**4.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017**

1. Continuer le développement résidentiel avec les phases VIII et IX prévues pour environ 1 000 000. \$, financées par des règlements d'emprunt en **2015**.

2. Réfection des infrastructures des rues Larouche et Thibeault **2013 et 2014** pour environ 1 500 000.\$, financée en partie par le PIQM et un règlement d'emprunt.
3. Pavage de divers chemins en **2015** pour environ 200 000.\$ en fonction des sommes disponibles de la TECQ.
4. Refaire les bandes et autres rénovations au Centre sportif si notre demande d'aide financière est acceptée.
5. Effectuer une mise à niveau de nos réseaux d'assainissement des eaux et de distribution d'eau potable pour environ 100 000.\$ en fonction des sommes disponibles de la TECQ.
6. Être à l'affût de toute possibilité qui s'offre à nous pour le développement commercial et industriel.

**5.- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000.\$ TOTALISANT 25 000.\$ ET PLUS CONCLUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DERNIER RAPPORT DU MAIRE LE 18 NOVEMBRE 2013**

9129-6491 Québec Inc (Napa)	Outillage garage	60 786.13 \$
Asphalte Ultra Inc.	Trouble d'aqueduc	89 051.60 \$
Bouchard Johanne	Phase IX	28 000.00 \$
Compagnie Asphalte (CAL)	Phase VII-Section Nutrinor	56 339.40 \$
CegertecWorleyParsons Inc	Conduites avenue Thibeault	125 725.24 \$
Coentreprise Roche-BPR Infrastructure	Projet commun eau potable	85 841.42 \$
Entreprise PJS	Phase IX	26 675.34 \$
Épicerie DDL	Loyer Prisme culturel	25 542.50 \$
Excavation LMR	Bris majeur d'aqueduc	84 764.02 \$
Gaz Métropolitain	Chauffage aréna	68 522.29 \$
9259-3730 Québec Inc. (Girard Tremblay Gilbert)	Lotissement Phase IX	36 294.74 \$
Graviers Donckin Simard & Fils inc.	Abrasif d'hiver et matériaux granulaires	50 260.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	282 664.16 \$
Inter-Cité Usinage	Phase IX	30 734.81 \$
Isofor	Construction garage	49 814.26 \$
La Financière Banque Nationale	Financement règlements	37 168.08 \$
Les Excavations G. Larouche	Phase IX	58 697.76 \$
Les Transporteurs en vrac	Phase IX	70 430.65 \$
Mallette comptables agréés	Vérification	40 844.87 \$
Ministre des finances	Sûreté du Québec	159 589.00 \$
Ministre du revenu du Québec	D.A.S.	283 198.16 \$
MRC de Lac-St-Jean-Est	Quote-part	381 264.52 \$
Nutrinor (bris majeur d'aqueduc)	Contenants eau	26 524.52 \$
Nutrinor	Chasse-neige et cabine et achat divers	25 323.27 \$
Premium construction	Thibeault et tributaires	1 622 659.00 \$
Produits BCM Ltée	Bris majeur d'aqueduc	108 566.99 \$
Promutuel du Lac au Fjord	Assurances générales	70 668.90 \$
Receveur général du Canada	Retenue à la source	115 395.53 \$
Régie Inter. Incendie Secteur Sud	Quote-part	111 766.00 \$
Simard Boivin Lemieux avocats	Dossier expropriation	36 880.97 \$
SSQ Société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	45 639.08 \$
2745-5757 Québec Inc.	Achat terrain & bâtisse "surplus"	125 000.00 \$
Terrassement Levage de bâtiment	Phases VII-VIII et IX	29 922.24 \$
Unibec	Projet commun eau potable	231 695.95 \$
Wesco	Projet Fortin-Martel	74 158.88 \$

**6.- TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, j'informe les citoyens et citoyennes de Saint-Bruno que la rémunération des élus sur une base mensuelle est la suivante:

	<u>Maire</u>	<u>Conseillers</u>
Rémunération mensuelle de base:	1 250.63 \$	416.87 \$
Allocation mensuelle de dépense:	<u>625.31 \$</u>	<u>208.44 \$</u>
<b>Total mensuel de base</b>	<b>1 875.94 \$</b>	<b>625.31 \$</b>

	<u>Membres M.R.C. (19 fois)</u>	<u>Membres CA (2 fois)</u>
Rémunération mensuelle de base	214.55 \$	53.28 \$
All. non imp. mensuelle de base	<u>107.28 \$</u>	<u>26.64 \$</u>
<b>Total mensuel de base</b>	<b>321.83 \$</b>	<b>79.92 \$</b>

Rémunération par réunion	96.00 \$	96.00 \$
Alloc. non imposable par réunion	<u>48.00 \$</u>	<u>48.00 \$</u>
<b>Total rémunération par réunion</b>	<b>144.00 \$</b>	<b>144.00 \$</b>

## 7.- CONCLUSION

L'année 2014 aura été riche en action et en émotion. Le mandat pour lequel vous m'avez élu se poursuit. Chaque membre du Conseil et les permanents s'affairent à mettre tout en œuvre afin que Saint-Bruno puisse continuer à jouir d'une réputation qui fait l'envie de bien des organisations dans le monde municipal. Sans le travail, le soutien et la détermination de l'équipe des élus, rien n'aurait pu être réalisé.

Cette période aura permis de poursuivre le travail qui a été amorcé au cours des dernières années en gardant toujours le même enthousiasme qui nous habite. Leur sentiment d'appartenance et leur détermination, accompagnés de leur loyauté envers la municipalité, auront été leur "leg motive" pour assurer la réussite.

Dans le secteur du développement résidentiel, le tout s'est poursuivi, mais à une vitesse beaucoup moins grande puisque le marché était à la baisse en 2014. Malgré tout, la municipalité a procédé à la réalisation de la phase IX derrière l'église.

Au cours de la dernière année, Saint-Bruno entreprend un nouveau virage car le changement de garde à la direction générale s'inscrira dans les annales de la municipalité puisqu'après 35 ans de loyaux services, monsieur Gilles Boudreault amorce une pré-retraite bien méritée. D'ailleurs, j'aimerais souhaiter une bienvenue spéciale à notre nouvelle directrice générale, madame Rachel Bourget. Je me permets de lui souligner que le succès sera au rendez-vous car il y a plein d'énergie positive autour d'elle. Ce qui veut dire qu'un changement de philosophie obligera chacun d'entre nous à sortir de sa zone de confort. Vous savez que c'est dans nos capacités d'adaptation aux changements que la réussite sera présente. D'ailleurs, ce changement fut d'emblée accepté de tous les membres du Conseil et des cadres.

L'an dernier, j'avais annoncé que Saint-Bruno deviendrait un milieu "écoresponsable", ce qui signifie qu'il y aura des actions en fonction de réussir ce défi. Notre première action sera de mettre en place une politique d'approvisionnement (d'achat) qui nous permettra d'avoir un meilleur contrôle.

Le second défi sera de faire l'analyse de chacun des plateaux d'activités et d'établir des priorités d'actions que ce soit au plan organisationnel ou sur le terrain. Chaque cadre devra déposer son plan de match ainsi qu'un échéancier pour atteindre ses objectifs.

En 2014, les deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) annonçaient en grande pompe le rapatriement de la taxe sur l'essence aux municipalités, ce qui signifie pour Saint-Bruno un montant de 1,1 K\$ environ, réparti sur 5 ans. Certes, une bonne nouvelle mais celle-ci est accompagnée de différentes règles en fonction des plans d'intervention ciblés. Pour nous, membres du Conseil, une seule priorité avait été identifiée, celle d'intervenir dans notre réseau routier.

Par la suite, il y eut l'arrivée du pacte fiscal du Québec. Ce dernier laissait présager beaucoup d'espoir aux municipalités mais, ce ne fut pas le cas, puisque le nouveau gouvernement, de par son analyse de la situation financière, se lancera dans une grande stratégie pour assainir les dépenses publiques dans tous les secteurs d'activités. Ce qui résulte d'une autre coupure pour Saint-Bruno prise à même le retour sur la taxe provinciale. D'autres compressions visant les transferts versés par le gouvernement aux municipalités pourraient être annoncées puisque la commission de révision permanente des programmes propose au gouvernement de couper 1,3 milliard de dollars par année dans les transferts. De plus, le programme sur la ruralité qui était étalé sur 5 ans a été ramené sur 2 ans.

Pour le Conseil, le travail amorcé au cours des dernières années s'est poursuivi avec toujours autant d'intensité. Il ne reste que quelques dossiers qui devront faire l'objet de discussion autour de la table du Conseil. L'exemple le plus plausible est celui de l'aréna ou encore sur la disposition ou l'utilisation de la taxe d'accise, puis, par la suite, l'uniformité de nos moyens de communication et d'affichage, la poursuite et la mise en place du sentier pédestre autour des quartiers résidentiels.

Dans le fond, Saint-Bruno devra poursuivre ses actions en fonction des besoins des familles ainsi que tous ceux qui la compose (enfants et aînés), toujours selon les niveaux de difficultés rencontrées, qu'elles soient monétaires ou structurales.

L'objectif que nous nous sommes obligés d'atteindre est simple. C'est de faire en sorte que tous les citoyens ou familles puissent jouir d'un environnement sain et sécuritaire chez nous. Voilà un engagement intéressant pour le Conseil et ses commettants. De cette façon, on améliorera ensemble la qualité de vie de tous et chacun.

En terminant, j'aimerais tout simplement dire un grand "Merci" aux membres du Conseil municipal qui m'appuient dans l'exercice de mes fonctions ainsi qu'à toute l'équipe de permanents pour leur dévouement à la cause municipale.

Bien à vous !

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Réjean Bouchard', with a stylized flourish at the end.

Réjean Bouchard, maire

238.11.14 Suite à la lecture du discours du maire, il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que celui-ci soit accepté et publié dans une prochaine édition du journal Le Brunois.

**3.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

Quelques questions de l'auditoire sont posées.

**4.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

IL EST 20:10 HEURES

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M. RÉJEAN BOUCHARD

RACHEL BOURGET